



Principaux résultats

Le projet Améliorer les droits des femmes en Asie du Sud-Est a été mené à bien avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes (ONU Femmes). Ce projet était axé sur la consolidation des droits des femmes. Il a permis l'adoption de mécanismes de responsabilisation et de suivi plus robustes concernant les droits des femmes au moyen du processus d'établissement de rapports de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Depuis 2011, environ 1 140 défenseurs de l'égalité des genres dans huit pays de l'ANASE ont amélioré leurs connaissances et compétences liées à la Convention. Ces défenseurs comprenaient des représentants du gouvernement, des parlementaires, des représentants de la Cour suprême et des représentants des organisations de la société civile. Dans le même ordre d'idées, 25 lois ou stratégies ont été adoptées pour renforcer l'égalité hommes-femmes dans neuf pays de l'Asie du Sud-Est.

Le projet Action tripartite pour protéger et promouvoir les droits des travailleurs migrants dans la région de l'ANASE a été mené à bien avec l'Organisation internationale du Travail. Il a renforcé les mécanismes régionaux de politique et de gouvernance en matière de migration protégeant les nombreux hommes et femmes qui sont des travailleurs migrants dans la région de l'ANASE.

L'approche « tripartite plus » du projet rassemble des gouvernements, des employeurs et des employés, de même que des représentants des organisations de la société civile. Cette approche inclusive a renforcé le dialogue et le partage des connaissances au sujet des droits des travailleurs migrants.

Le projet a également permis de mettre au point des outils utiles et pratiques pour les responsables des politiques qui mettent en œuvre des programmes visant la protection des travailleurs migrants. Voici quelques-uns de ces outils :

- une réglementation en matière de recrutement;
- une orientation avant le départ;
- la prestation de services aux travailleurs migrants;
- l'établissement de programmes d'attachés;
- le recueil de statistiques et de données de surveillance sur la migration de la main-d'œuvre;
- la sensibilité à la problématique du genre;
- l'évaluation des politiques relatives à la migration de la main-d'œuvre.

Un autre projet était le projet Renforcement de la résilience des communautés aux catastrophes naturelles, mis en œuvre par la Croix-Rouge canadienne. Il a permis d'accroître la résilience des communautés aux catastrophes naturelles en soutenant un bassin de 174 employés et bénévoles formés. Ces membres du personnel et bénévoles font maintenant mieux connaître les changements climatiques à l'échelle nationale. Ils sont également mieux équipés pour exprimer les enjeux communautaires liés à la réduction des risques de catastrophe à l'échelle nationale et régionale.

L'une des grandes réussites du projet concerne l'importance de l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes en réponse aux catastrophes naturelles. Ce projet a permis de susciter une prise de conscience des gouvernements et d'autres acteurs clés par rapport à ce sujet crucial et leur a permis de mieux comprendre cette réalité. Par conséquent, plusieurs projets de lois et stratégies relatifs aux catastrophes dans la région de l'ANASE comprennent maintenant des considérations liées à l'égalité entre les hommes et les femmes.